Résultats des élections présidentielles

RÉSULTAT PREMIER TOUR					
Candidat	Voix	%Voix			
Jean-Luc MÉLENCHON	92	33,70%			
Marine LE PEN	54	19,78%			
Emmanuel MACRON	42	15,38%			
Benoît HAMON	31	11,36%			
François FILLON	20	7,33%			
Nicolas DUPONT-AIGNAN	14	5,13%			
Jean Lussice =	№ 10	96ماتى,د			
Philippe POUTOU	4	1,47%			
Nathalie ARTHAUD	3	1,10%			
François ASSELINEAU	3	1,10%			
Jacques CHEMINADE	0	0,00%			

Résultats des élections législatives

Tendance	Candidat	Voix	% Voix commune	% Voix circonscription	Statut
Divers	Eric DONZÉ	72	39,78%	7,27%	
La République en marche	Jérôme AZEMA	32	17,68%	31,35%	Ballotage
La France Insoumise	Bénédicte TAURINE	26	14,36%	20,26%	Ballotage
Parti socialiste	Martine ESTEBAN	19	10,50%	13,54%	
Front National	Laurence LEFORT	12	6,63%	11,97%	
Ecologiste	Florence CORTES	7	3,87%	4,22%	
Parti communiste français	José NAVARRO	5	2,76%	3,07%	
es Républicains	Marie-Noëlle SAMARCQ	4	2,21%	5,34%	
Ecologiste	Jean-François ASTIER	2	1,10%	1,38%	
Extrême gauche	Cisèle LAPEYRE	2	1,10%	0,76%	
Divers	Robin CASSAN	0	0.00%	0.85%	

RÉSULTAT 2E TOUR DE LA TÈRE CIRCONSCRIPTION DE L'ARIÈGE						
Tendance	Candidat	Volx	% Voix commune	% Voix circonscription		
La France insoumise	Bénédicte TAURINE	83	60,14%	50,28%		
La République en marche	Jérôme AZEMA	55	39,86%	49,72%		

Au fil des saisons \mathcal{N}_{12}

publique

a

Editorial

C'est en marchant...

« Caminante no hay camino, se hace el camino al andar », une citation du poète républicain espagnol Antonio Machado qui retentit comme un écho à l'issue d'une campagne électorale inédite.

Si au niveau national, la vague « macroniste » des législatives vient confirmer l'élan de l'élection présidentielle et renforcer une conjoncture porteuse pour notre nouveau président qui a su prendre l'espace libéré par les partis traditionnels quelque peu contestés, au niveau local l'Ariège insoumise a dominé les débats.

Après de tels renouvellements, le paysage politique va se recomposer comme semblait le souhaiter l'électorat avec une nouvelle majorité et des oppositions en devenir.

Dans cet état de grâce présidentiel, des décisions et des orientations vont être prises.

Néanmoins la situation de certains de nos concitoyens reste précaire, le contexte international toujours aussi préoccupant et les idéaux humains à réactiver sans cesse.

Aussi les décisions prises seront placées sous haute surveillance et l'expression de la démocratie continuera à s'exercer au travers de chacun d'entre nous : « toi qui marches, il n'existe pas de chemin, le chemin se fait en marchant »...

Francis Laguerre.

A VOS AGENDAS!

<u>Le vendredi à 20 h 30 :</u> Pétanque loisirs : aire de jeux de Micoulau. Inscriptions. Jet du but 21 h. 3 parties en doublettes.

RÉSULTAT SECOND TOUR

Mardi 22 juin 18h30 : AG Foyer rural .

Vendredi 23 juin 17h30 : fête des écoles. Salle de spectacles de Ferrières

Samedi 24 juin 14h30 : à Ginabat, petit loto et goûter organisés par le Club des Ainés. Ouvert à tous. Inscription au 06.13.03.15.93.

Samedi 24 juin 19h30 : Feu de la Saint Jean organisé par le Comité des fêtes. Apéritifs et amuse-gueules. 13 € adultes et 7 € moins de 12 ans. Amenez vos couverts. Inscriptions 06 77 76 36 04.

<u>Vendredi 7 juillet à 21h :</u> la chorale « Corde vocale" donnera un concert à l'église de Prayols.

Samedi 8 juillet 13 h 30 : Challenge "Edouard MEJUTO", concours officiel en doublettes, 300 € de prix plus mises.

<u>Dimanche 13 et lundi 14 août : fête locale avec</u> repas et bal en soirée. <u>Mardi 15 août</u> messe à 10h 30 suivie d'un apéritif dansant.

Jeudi 14 septembre départ 11 h : Sortie Pas de la Case organisé par le Club des Ainés. 5€ adhérent et 10 € non adhérent.

Responsable de publication : F.LAGUERRE Conception & graphisme : J.PORTE-TRAUQUE Avec la participation des conseillers municipaux



Mairie de Prayols Horaires d'ouverture et secrétariat:lundi et jeudi de 15h30 à 18h30

Ouverture au public : mardi, mercredi et vendredi de 7h30 à 10h00

Téléphone/Fax: 05 61 65 30 98 www.pravols.fr

mail : mairie-de-prayols@wanadoo.fr Lettre municipale imprimée en mairie





FTF

L'année 2016 se solde par un excédent de fonctionnement de 95 420,74 € (94 737,52 € après intégration des comptes du CCAS dans le budget communal) ; cet excédent est le résultat de la politique de maîtrise des charges de fonctionnement mise en place dans un contexte de baisse répétée des dotations de fonctionnement qui se pérennise

En ce qui concerne les investissements, outre le remboursement d'annuités (56 417,42 €), les opérations engagées ont consisté à faire les travaux de voirie dans les hameaux, réparer le toit du clocher de l'église et financer la première tranche du PLU.

Pour 2017, comme chaque année depuis le début de ce mandat, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux ; cela n'est possible que grâce à une rigueur dans l'engagement des dépenses et à la préoccupation qu'elles reflètent l'intérêt du plus grand nombre et/ou permettent l'entretien du patrimoine communal.

En ce qui concerne les investissements, le projet majeur 2017 est la rénovation de la salle polyvalente : démolition du kiosque, réfection de la charpente et du toit, amélioration de l'isolation et des moyens de chauffage. Ce projet est financé par des subventions issues d'un programme national d'économie d'énergie, par les excédents dégagés du budget de fonctionnement et par la vente du gîte réalisée au cours de l'année 2016.

Au delà de ce projet, d'autres dépenses d'investissement sont programmées : poursuite de travaux de réparation sur le toit de l'église, réalisation du colombarium au cimetière, achèvement du PLU, acquisitions foncières (agrandissement du cimetière et parcours de santé) et travaux d'isolation réalisés cet été sur l'école intercommunale implantée à Ferrières.

La compétence « voirie » a été transférée à la Communauté d'Agglomération en 2017 ; le dispositif de financement qui en découlera sera plus favorable pour la commune. Les prochaines opérations de voirie seront donc programmées pour 2018 afin de les inscrire dans ce nouveau dispositif.

Kiosque et salle polyvalente

d'accessibilité pour tous, les futures toilettes publiques seront celles de la salle polyvalentes ouvertes vers l'extérieur. Ces travaux seront entrepris en juillet. Un dispositif de remplacement provisoire sera apprêté à la rentrée pour servir d'abri aux collégiens et lycéens.

Les travaux de la salle polyvalente se poursuivront dans la foulée puisque le permis de construire nous a été retourné favorablement. Celle-ci est fermée au public jusqu'à nouvel ordre. Des précisions sur l'objet des interventions seront abordées dans la prochaine lettre municipale.

Marquage voirie

Afin de se mettre à jour des obligations Comme c'est l'usage tous les deux ans, nous avons assuré le marquage des signalisations au sol avec une entreprise locale. Deux points particulièrement sensibles ont été améliorés : un miroir a été positionné au carrefour du chemin de la Prade (en venant de Foix) et du chemin de Micoulau.

> Une quille a été disposée au carrefour du chemin du Mérens et de la rue Philippe Ferrand.

> Cela ne dispense en rien de la plus grande vigilance, même s'il y en a qui se permettent encore de rouler vite dès qu'il y a une petite portion de route droite.



Qui, à l'heure où j'écris, se souvient du nom que portait cette scie autrefois?

Cet outil est formé d'une longue lame d'acier de 10 à 15 cm de largeur et qui se termine aux deux extrémités par un manche en bois perpendiculaire. Deux « scieurs de long comme on les appelait alors maniaient l'outil qui, par un mouvement de va et vient débitait « les grumes » dans les nombreuses

Cette scie appartenait à mon grand-père paternel, décédé avant ma naissance et qui était scieur de long.

Né au Bosc en 1845, puis habitant à Prayols, il se levait très tôt le matin pour aller travailler dans les forêts et passait par le Pont du diable. J'ai retenu dans ma mémoire les récits qu'en faisait ma grand-mère. En ce temps-là les loups rôdaient autour des villages et dès trois ou quatre heures du matin mon grand-père partait à l'ouvrage.



Dans sa musette il emportait son casse-croûte pas très copieux j'imagine! mais il réservait un gros « quignon » de pain qu'il donnait au chien de la métairie voisine. L'animal, le cou bardé d'un collier hérissé de pointes de fer, l'accompagnait jusqu'au Pont du diable, le protégeant ainsi d'une attaque soudaine de ces bêtes sauvages. Ces récits ont toujours frappé mon imagination et depuis si longtemps je ne les ai pas oubliés. C'était au temps où il y avait ici encore des loups! Chroniques de Mamie Georgette

Savez-vous nommer fleurettes?

C'est un petit parcours-promenade que nous suggérons autour des plantations du fleurissement 2017

forêts d'alentour.







- dans le « haricot » de la Place de la Mairie connaissez-vous le nom des fleurs ? Vegelia buisson, cléones, gauras, verveines, verveines de Buenos Aires
- à chaque lavoir sa suspension de géraniums rois des balcons
- dans les contreforts de l'Église la collection de rosiers grimpants
- le long du ruisseau et de l'avenue des Guérilleros les bégonias rouges roses et blancs
- avec toutes les initiatives des habitants....

Un grand merci à tous ceux qui contribuent à la « coquetterie fleurie » de notre village (élus employés, habitants).







Des chasseurs sachant chasser...

Interview de Jean-Luc Fraisse, président de la Société de chasse prayolaise

« Nous sommes 15 dans les structures de l'ACCA association prayolaise que je préside et de l'association de Montoulieu, présidée par André Regade. Ces associations sont regroupées sous l'AICA présidée par Sylvain Fournié. Nous sommes ouverts à l'accueil de jeunes et prêts à leur montrer les bons côtés de cette activité avant qu'ils décident de passer le permis de chasse.

Une simple formalité ce permis ?

Pas du tout : des épreuves pratiques et orales qui assurent un bon maniement du fusil et une sensibilisation au respect de la nature et de l'équilibre des espèces.

Quels sont les gibiers que vous chassez ?

Sangliers, chevreuils, cerfs et biches dont le nombre est règlementé. La Fédération de Chasse nous fournit les bagues, un système qui permet de réguler, d'évaluer le maintien des espèces et de s'assurer de l'adaptation aux biotopes locaux. Et pour les sangliers il est question de limiter leur prolifération (10 fois plus nombreux sur les 30 dernières années).

Des sangliers qui approchent la périphérie du village?

Cela arrive parfois et on remarque aisément les traces de leur fouissement...Nous nous efforçons de les « cantonner » vers le Prat d'Albis et le Taus en leur fournissant quelque nourriture.

On dit que les chasseurs sont amoureux des paysages et respectueux de la nature ?

C'est vrai et nous contribuons dans nos pérégrinations à l'entretien des sentiers et à éviter l'embroussaillement.

Qu'en est-il de la cohabitation chasseurs/promeneurs?

Les jours « chasse » sont règlementés et les lundis, mardis, vendredis « non chasse ». Nos véhicules sont dûment signalés.

Et la venaison?

Celle-ci contrôlée sanitairement est partagée entre nous. Et aussi une fois l'an nous l'offrons aux associations du village regroupées le temps d'un repas autour d'un bon civet. Ce qui est devenu une tradition bien appréciée.

Beignets de fleurs de sureau

Ingrédients :

- 2 cuillères de Maïzena une pincée de sel
- 175g d'eau minérale pétillante
- 1 cuillère à soupe de sucre
- 1 œuf battu
- 12 têtes de fleurs de sureau huile de tournesol pour frire miel fondu et jus de citron



Dans un grand bol mélanger farine sucre et pincée de sel. Faire chauffer l'huile. Battre l'oeuf et l'eau pétillante. Faire un puits dans le mélange de farine. Avec un fouet mélanger l'oeuf et l'eau. Plonger les ombelles dans la pâte, puis dans l'huile chaude (une par une en maintenant la fleur sous l'huile jusqu'a ce qu'elle soit dorée). Servir tout de suite avec un filet de miel fondu et un jus de citron.

Personnel communal

Nous avons pris en renfort cet été un employé pour les espaces verts (8h par semaine) et une employée (8h par semaine) pour le nettoyage des bâtiments communaux et l'entretien des fleurs qui nécessite un arrosage régulier et fréquent. Les deux ont été désignés par l'entremise du Centre de Gestion de l'Ariège. Cela représente sensiblement les heures de l'employée communale qui est en congé de maladie et qui intervenait sur ces deux domaines.

Aux propriétaires de chiens

Un courrier a été envoyé aux propriétaires de chiens (il est affiché en mairie) pour les inviter à ramasser les déjections de leur animal.

Tout propriétaire d'animaux en est pleinement responsable y compris dans les risques qu'il peut entrainer s'il n'est pas tenu comme il se doit.

Coupe de bois

L'exploitant forestier en charge de la coupe usagère a pris du retard. A force de relances, il est en train de finaliser cette coupe qui devrait être mise à la disposition des treize personnes inscrites pour fin juin.

Marché

Avec les beaux jours, les demandes affluent de nouveau de la part des commerçants ambulants pour notre marché dominical. Un boucher charcutier devrait enfin s'installer en plus des habituels, primeur, fromager, apiculteur et pizzaïolo. Souhaitons-lui de réussir grâce à la fréquentation des Prayolais et de nos voisins et grâce à la vigilance régulière des conseillers municipaux qui veulent bien s'investir chaque dimanche pour surveiller le bon fonctionnement.



Columbarium

Depuis que ce projet était en instance, ça y est, les cases d'un columbarium sont désormais à la disposition des familles qui souhaiteront en bénéficier à l'occasion du décès d'un des leurs. Les dispositions relatives à leur utilisation sont consultables en mairie dans le règlement du cimetière qui a été adopté par le conseil municipal. A ce propos, le règlement stipule que celui-ci est fermé à la population entre 20h et 8h du matin.

Entretien du patrimoine bâti

Chaque année, une somme est consacrée aux bâtiments communaux qui ont besoin d'un entretien régulier. C'est le cas notamment de l'église qui a vu la réfection d'une partie du toit.









La Jeunesse s'engage avec le PAAJIP à **Pravols**



PAAJIP qu'es aquo?

Pôle Agglomération Adolescence Jeunesse Information Prévention. C'est la fusion de FAJIP avec les différentes politiques jeunesse des 42 communes de l'agglomération de Foix-Varilhes.

Cette association met en œuvre une politique jeunesse transversale :

- Médiation-Prévention
- Accompagnement, Information, Orientation
- Animation-Education à la citoyenneté

PAAJIP siège au conseil local de sécurité et prévention de la délinquance et accompagne les jeunes dans leurs projets.



Local jeunes, séjours, centre de loisirs junior, juniors associations, accompagnement scolaire, PAAJIP intervient dans tous les domaines qui concernent la jeunesse.

Pour cela, l'association agit sur notre territoire directement, mais a aussi pour mission d'orienter les familles vers les dispositifs de droit commun : Mission Locale, Bureau Information Jeunesse, Maison des Adolescents, consultations jeunes consommateus et les différents services sanitaires et sociaux.

Le siège de PAAJIP se situe au sein du centre culturel de Foix, dans l'Espace Olivier Carol.

Contact: 05 61 02 73 55 -http://www.fajip.com/

Le dialogue avec les jeunes :

PAAJIP a débuté sa mission au 1er Avril. D'emblée, les animateurs et éducateurs sont venus à Prayols rencontrer les jeunes pour accompagner les travaux liés à la démolition du kiosque. A l'invitation de Monsieur le Maire, de ses adjoints, et de ses conseillers il s'agissait de mieux comprendre leurs besoins collectifs sur le village, mais aussi d'activer tout un réseau de partenaires autour de leurs parcours socioprofessionnels.

A l'arrivée, 10 à 15 jeunes âgés de 15 à 20 ans souhaitent s'investir pour améliorer le cadre de vie des Prayolais, certains d'entre eux sont déjà au Comité des fêtes. Ils souhaitent créer du lien social en organisant des tournois sportifs par exemple. Mais au-delà,ils veulent monter des projets sur leur territoire : création d'association, de chantiers de jeunes (pour créer leur local par exemple). Une troisième rencontre a eu lieu à Foix, dans le local de PAAJIP, au square des jeunes, un samedi aprèsmidi. Motivés et bienveillants sur la cité prayolaise, nos jeunes semblent heureux de vivre sur le territoire. Ils ont désormais un interlocuteur privilégié.

Le programme d'été :

Cet été, PAAJIP organise des séjours, des chantiers et propose un accueil de jeunes ouvert tous les après-midi. Les jeunes à partir de 12 ans (ou scolarisés au collège) peuvent également participer à des activités sportives sur inscription.

Le programme complet est disponible sur internet. Vous pouvez aussi rencontrer l'équipe d'animation à Foix, à l'arrière du Centre culturel.







Ne ratez pas la 4ème édition de ce festival préparé par la jeunesse! Sports, musique, Arts de rue, il y en aura pour tout le monde du 23 au 25 Juin.

Avec 2 soirs de concerts, une scène jeunes talents et plein de surprises musicales. Amenez vos enfants jouer sur le sable au football, au volley-ball ou pratiquer le street basket 3x3, le maquillage, les spectacles de rue. Venez jouer au loup garou ou participer au grand jeu de rôle le dimanche 25 juin.

Ce festival est imaginé, programmé et organisé par plus de 60 jeunes bénévoles mineurs accompagnés par PAAJIP.

Restauration sur place à base de produits locaux. Bar à jus et bières locales. Inauguration sur le parvis de la Mairie de Foix le vendredi 23 à 19h. Apéro concer tapas dès 19h30.

Plus d'infos: Fabien Guichou (Directeur), Foix Adolescence Jeunesse Information Prévention (FAJIP) 05 61 02 73 55

Hommage aux Guérilleros Espagnols

Comme chaque année depuis 1982, un hommage solennel a été rendu aux Guérilleros avec une dizaine de discours, autant de gerbes et des poèmes. Voici, à cette occasion, celui conçu et dédié par le Maire.

AGIR (Aux Guérilleros Investis dans la Résistance):

Si vous interrogez le Passé, il répondra toujours Présent. Le Passé paraît si Simple quand on connaît l'avenir mais quand on le vit au Présent.

Sans connaître son Futur incertain, le Passé devient Composé de doutes et de trahisons.

L'engagement devient alors un Impératif que vous avez su concrétiser avec raison.

D'un monde imparfait qui vous avait révolté,

Vous avez rêvé à un monde Plus que parfait.

A notre Conditionnel Passé qui reste interrogatif: "qu'aurions-nous fait à votre place?

Votre Futur Antérieur, "vous aurez fait ce que vous avez senti devoir faire" rendons sa place.

En conjuguant vos efforts pour conjurer le sort, pour conjurer la mort,

Vous nous avez permis, au Subjonctif Présent, de crier aujourd'hui encore :

"Que vive la liberté! Vive les Guérilleros! Viva la Republica!"





